



DINO

Le devenir
des installés
en agriculture
en Occitanie



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Avec la participation
financière :


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

édito

Avec près de 40% des chefs d'exploitation âgés de plus de 55 ans, le renouvellement des générations en agriculture est un enjeu stratégique par les pouvoirs publics et la profession agricole en Occitanie. Il constitue d'ailleurs le premier domaine d'actions stratégiques du Contrat d'objectifs et de performance du réseau des Chambres d'agriculture signé, en novembre 2021, avec le Ministère en charge de l'agriculture.

En novembre 2020, les membres du Comité Régional Installation Transmission (CRIT) ont exprimé de manière unanime le besoin de mieux connaître le devenir des installés en Occitanie. Dans le cadre de son Observatoire régional Installation Transmission, la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie a été chargée de porter et de réaliser une étude ambitieuse et partenariale sur les installés, leurs profils et les facteurs clés de la pérennité de leurs installations.

Nous remercions les partenaires pour leur implication dans la réalisation de cette étude, ainsi que les co-financeurs, Etat et Région Occitanie, porteurs de politiques publiques d'accompagnement de l'installation et de la transmission. Ils sauront mobiliser le fruit de ce travail pour construire les futurs dispositifs d'accompagnement dans le cadre de la nouvelle PAC.



Denis CARRETIER,
Président de la CRA d'Occitanie



Clémence BIARD,
Présidente du Comité d'Orientation
Transmission Installation
de la CRA d'Occitanie

Près de 2 000 installés par an, et après ?

En Occitanie, 2^e région agricole française, 1 790 chefs d'exploitations et 428 cotisants solidaires se sont installés en 2019 soit respectivement 16% et 21% des installés au niveau national. Cependant, la population des chefs d'exploitation est vieillissante : 39 % des chefs d'exploitation ont 55 ans ou plus (en 2019). Le taux de remplacement (61 % en 2018) est insuffisant pour pallier la diminution du nombre d'agriculteurs sur le territoire régional. L'enjeu du renouvellement des agriculteurs et de la transmission des exploitations est donc prégnant. Au-delà de ce constat chiffré, il est essentiel que les agriculteurs qui s'installent vivent de leur métier et se maintiennent dans le temps.

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE SONT



Observer le devenir des installés dans les années qui suivent leur installation : taux de maintien, abandons, mutations, évolutions notables...



Identifier les facteurs clés menant à ces différentes évolutions, en particulier les facteurs influant sur la viabilité et la vivabilité de l'exploitation.



Mesurer la perception des installés sur leur situation (revenu, qualité de vie, etc.).

CIBLE DE L'ÉTUDE

Tous les installés en agriculture entre 2009 et 2019, en Occitanie.

L'ÉTUDE S'EST DÉROULÉE EN QUATRE PHASES



LES ANALYSES PORTENT SUR PLUSIEURS TYPES DE DONNÉES COMPLÉMENTAIRES ET DE SOURCES DIFFÉRENTES

Données MSA	17 cohortes des entrants MSA, hors transferts entre époux, de 2003 à 2019, Chefs d'Exploitation (CE) et Cotisants Solidaires (CS), en Occitanie
Données Cerfrance	Echantillon de 2 089 installés entre 2010 et 2015 parmi les clients Cerfrance Occitanie Analyse comparative avec l'ensemble des clients Cerfrance Occitanie (environ 10 000 exploitations)
Enquête en ligne	Envoi de l' enquête en ligne à plus de 20 000 installés au cours des 10 dernières années en Occitanie 915 réponses exploitables
Entretiens approfondis	27 entretiens approfondis auprès d'installés ayant répondu à l'enquête en ligne
Focus group	1 Journée de réflexion collective avec 12 conseillers de différentes structures d'accompagnement (CDA, ADEAR, MSA, France Active, Cerfrance)



Quelle est la situation des installés en Occitanie

DES REVENUS ET UNE CHARGE DE TRAVAIL JUGÉS INSATISFAISANTS MAIS DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL.

Les premières années qui suivent l'installation, la viabilité n'est pas pleinement assurée : la moitié des agriculteurs à titre principal déclare avoir des prélèvements privés inférieurs à 550€ par mois (60 % en incluant les cotisants solidaires et les agriculteurs à titre secondaire) et 60 % des installés se disent insatisfaits de leur revenu. De plus, les conditions de travail sont jugées plutôt bonnes mais avec une charge de travail relativement lourde qui impacte la vie personnelle.

“ QUAND TU DÉMARRES DE ZÉRO, TU AS TOUT LE TEMPS DU BOULOT. ”

IMA moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement.

Le mot des conseillers : L'organisation du travail est un point clé - Les installés ont besoin d'anticiper et de trouver un équilibre entre la vie professionnelle et personnelle. Le projet professionnel doit être en corrélation avec le projet personnel. Cette notion est très liée à la charge et au temps de travail ainsi qu'à l'organisation du travail. De bonnes conditions de travail, qui prennent notamment en compte la santé au travail, sont également nécessaires.

DES SITUATIONS DIVERSIFIÉES

La population des installés en Occitanie est très diversifiée et il est important de connaître cette diversité pour adapter l'accompagnement aux besoins des porteurs de projet. L'enquête en ligne réalisée a permis de dresser quelques portraits.

Pour faciliter la compréhension, différentes variables ont été synthétisées grâce à une analyse multifactorielle. Les variables retenues sont les suivantes :

PROFIL

L'origine agricole (issu ou non issu du milieu agricole IMA/NIMA), les expériences réalisées avant l'installation, le diplôme agricole, le statut (chef d'exploitation CE, agriculteur à titre principal ATP ou secondaire ATS, cotisant solidaire CS), le cadre d'installation (reprise, intégration ou création d'exploitation, dans le cadre ou hors du cadre familial CF/HCF)

ACCOMPAGNEMENT, FORMATION ET AIDES FINANCIÈRES

La participation à un groupement agricole, l'accompagnement à l'installation, le suivi post-installation, la souscription d'un contrat d'accompagnement, le suivi de formations post-installation, la mobilisation d'aides financières

PROJET

La production, la forme juridique, le circuit de commercialisation, l'engagement dans une démarche qualité, la diversification, l'investissement total, la souscription à un prêt bancaire

VIVABILITÉ

Les conditions de travail, la charge de travail, l'équilibre vie professionnelle et personnelle, la prise de vacances

VIABILITÉ

La satisfaction du revenu, les prélèvements privés

Des individus qui présentent des valeurs homogènes sur une partie des variables ont été regroupés en portraits. Les groupes ainsi constitués permettent d'apporter des clefs de compréhension sur les installés. Cela reste des portraits théoriques, non cloisonnés, qui ne sont aucunement exhaustifs et qui ne préjugent pas de la situation individuelle des installés.

“ IMA DE MOINS DE 40 ANS QUI REPREND OU INTÈGRE LA FERME FAMILIALE, EN TANT QU'ATP, INSÉRÉ DANS LES CIRCUITS DE L'ACCOMPAGNEMENT.

Ce portrait est identifié comme celui de jeunes issus du milieu agricole accompagnés et aidés, en reprise ou intégration d'exploitation en tant qu'ATP, dans le cadre familial et en société. Investissements supérieurs à 50 000€, commercialisation plutôt en circuit long, avec peu de diversification, engagement fréquent dans une démarche de qualité, sur des productions de type bovins lait, bovins viande, grandes cultures, viticulture...

La charge de travail est assez lourde mais ils conservent globalement un équilibre de vie satisfaisant. Les prélèvements privés sont majoritairement entre 1050€ et 1800€ avec une relativement bonne satisfaction du revenu.

IMA DE PLUS DE 40 ANS, QUI REPREND LA FERME FAMILIALE TARDIVEMENT, ATP OU ATS, PEU INSÉRÉ DANS LES CIRCUITS DE L'ACCOMPAGNEMENT.

Ce portrait correspond à des personnes issues du milieu agricole reprenant la ferme familiale majoritairement après 50 ans, en tant qu'agriculteur à titre principal ou secondaire, sollicitant peu d'accompagnement. Ce sont des exploitations individuelles, avec pas ou peu d'investissement, une commercialisation majoritairement en circuit long et principalement en grandes cultures, bovins viande et viticulture.

La viabilité de l'exploitation n'est généralement pas prioritaire. Ils ont de bonnes conditions de travail et une charge de travail légère.

IMA ET NIMA, MAJORITAIREMENT DE PLUS DE 40 ANS, EN CRÉATION, CS OU ATS, PEU INSÉRÉ DANS LES CIRCUITS DE L'ACCOMPAGNEMENT.

Ce portrait qualifie des installés issus ou non du milieu agricole, installés avec un statut de cotisant solidaire ou d'agriculteur à titre secondaire. Ils créent leur structure de petite taille, souvent après 40 ans. Ils sont peu impliqués dans les démarches de qualité et ils mobilisent généralement peu les structures d'accompagnement. La commercialisation est principalement de la vente directe, sur des productions variées telles que l'apiculture, les grandes cultures, l'arboriculture...

Les conditions de travail sont bonnes avec une charge de travail normale à légère, ils ont de petits revenus.

NIMA, DE TOUT ÂGE, EN CRÉATION, CS, PEU INSÉRÉ DANS LES CIRCUITS D'ACCOMPAGNEMENT.

Ce portrait correspond à des personnes principalement non issues du milieu agricole, installées majoritairement

en cotisant solidaire à tout âge, n'ayant pour la plupart pas de diplôme agricole. Ce sont des créations d'exploitation, avec des investissements inférieurs à 50 000€, majoritairement en maraichage et vente directe. Ces personnes sont peu accompagnées, certaines effectuent des formations mais la plupart ne bénéficie pas d'un suivi régulier et n'a pas sollicité d'aides financières à l'installation.

La charge de travail est normale à très lourde, avec un équilibre de vie souvent difficile. Les prélèvements privés sont majoritairement inférieurs à 550€, ils sont globalement insatisfaits du revenu.

NIMA DE MOINS DE 40 ANS, REPRISE OU INTÉGRATION HCF ET CRÉATION, ATP, INSÉRÉ DANS LES CIRCUITS D'ACCOMPAGNEMENT.

Ce portrait s'appuie sur des jeunes non issus du milieu agricole installés en tant qu'agriculteur à titre principal*, en créant leur exploitation ou en reprenant ou intégrant une ferme hors du cadre familial. Ils sont insérés dans les circuits classiques d'accompagnement, ils ont un projet avec des investissements supérieurs à 50 000€, dans des productions variées, une diversité de circuits de commercialisation, ils sont majoritairement engagés dans des démarches de qualité.

Leur charge de travail a tendance à être élevée avec des conditions plutôt mauvaises et un équilibre de vie compliqué. Des prélèvements privés inférieurs à 1050 € avec globalement une insatisfaction du revenu.

* Exception pour un sous-groupe qui est constitué de cotisants solidaires qui pourrait correspondre à des installations progressives.

« PROFILS MIXTES »

Une part non négligeable des installés ont des caractéristiques qui sont trop diversifiées et trop hétérogènes pour pouvoir être décrites de façon homogène dans un groupe.





7 facteurs liés à la viabilité et la vivabilité des installés

1 / CHEF D'EXPLOITATION, UN STATUT LIÉ À UNE MEILLEURE VIABILITÉ ET PÉRENNITÉ QUE LES AUTRES STATUTS

Les installés peuvent opter pour le statut de CE ou de CS au moment de l'installation. Ce statut peut changer dans le temps afin de s'adapter à des évolutions d'activité, notamment dans le cas d'installation progressive où un CS peut ensuite acquérir le statut de CE.

Les ATP présentent une meilleure pérennité cependant les ATP ont tendance à avoir une charge de travail plus lourde que les ATS et les CS. En termes de viabilité, les ATS et CS ont généralement des prélèvements privés plus bas et en sont moins satisfaits.

La majorité des installés a le statut de CE qui comprend les ATP et ATS. Au niveau des données MSA, les CE représentent 75 % des installés (voir la Figure 1).

Le statut de CE est lié à des installations plus pérennes, avec un taux de maintien plus élevé.

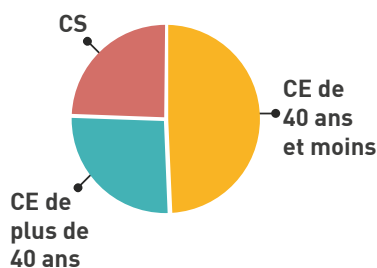


FIGURE 1 / Répartition des statuts des installés en Occitanie. Moyenne annuelle des cohortes 2009-2019, MSA.

Au fil des années après l'installation, une partie des installés arrête l'activité agricole. Le maintien en activité agricole est variable en fonction du statut à l'installation et de l'âge de l'installé (Voir Figure 2).

Le taux de maintien est relativement linéaire, on n'observe pas de rupture de pente notable au fil des années.

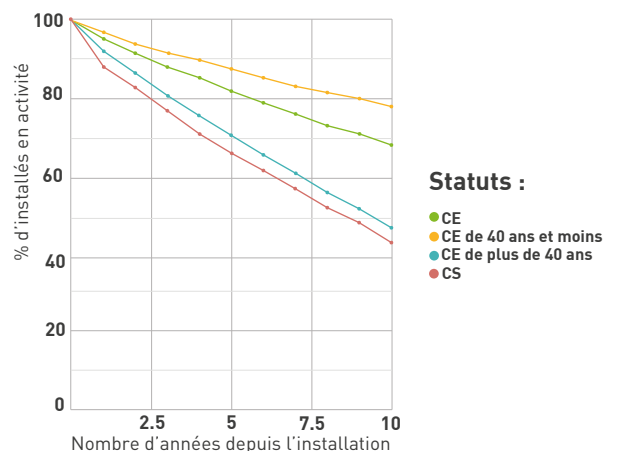


FIGURE 2 / Evolution des installés en Occitanie. Moyenne des cohortes de 2003 à 2018, MSA.

2 / S'INSTALLER SOUS FORME SOCIÉTAIRE A UN IMPACT POSITIF SUR LA VIABILITÉ

Les installations sous forme sociétaire présentent globalement une meilleure viabilité que les autres installations. Reprendre ou intégrer une ferme existante aboutit aussi à une meilleure viabilité que dans le cas d'une création d'exploitation.

Dans l'enquête en ligne, les personnes en GAEC sont significativement plus satisfaites de leur revenu que les autres formes juridiques. A l'inverse, les installés qui ont créé leur activité sont globalement moins satisfaits de leur revenu que les reprises ou les intégrations (CF ou HCF), ils ont tendance à avoir des prélèvements privés plus faibles.

L'analyse des données Cerfrance montre que les installations en GAEC obtiennent de meilleurs résultats économiques et financiers que d'autres formes juridiques. Elles possèdent une efficacité économique plus grande qu'en individuel et un revenu disponible plus élevé. Les GAEC ont globalement une meilleure santé financière. Ces résultats peuvent être liés au fait que l'installation en GAEC se fait souvent dans le cas d'une exploitation déjà existante avec une passation progressive. Le fait d'intégrer une exploitation existante a un impact positif sur les résultats économiques du projet d'installation. De plus, on constate un bénéfice pour l'exploitation concernée car accueillir un installé apporte un dynamisme et améliore les résultats économiques de l'exploitation.

3 / DIPLÔME AGRICOLE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE SONT DES ATOUTS POUR UNE MEILLEURE VIABILITÉ ET VIVABILITÉ

SYSTÈMES CARRÉS, EFFICACES ET INTÉRESSANTS ET APPLICABLES DANS TOUS LES AUTRES MÉTIERS. ÇA OUVRE L'ESPRIT.

IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale tardivement, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, après avoir travaillé 10 ans en tant que cadre dans une entreprise de Télécom : il exprime le bénéfice de son expérience en termes de compétences administratives et financières.

On observe deux grandes façons d'acquérir de l'expérience : les expériences en tant que salarié et les stages.

Au même titre que les expériences professionnelles antérieures, les stages sont un passage important avant de s'installer. Leur utilité ressort aussi bien pour des NIMA que des IMA. Pour les NIMA, cela leur permet de mettre un pied dans le monde agricole, et pour les IMA cela permet d'expérimenter et de découvrir de nouvelles pratiques sur d'autres exploitations.

Les qualifications des installés ont un lien avec leur situation actuelle. 67 % des répondants de l'enquête en ligne ont un diplôme agricole. Ces personnes ont tendance à avoir un revenu plus élevé que celles qui n'ont pas de diplôme agricole.

L'expérience professionnelle est globalement bénéfique pour les installés. 80 % des répondants ont développé une expérience agricole spécifique (stage, salariat, aide sur la ferme familiale,...) et 82% ont eu une expérience professionnelle avant leur installation (principalement dans les secteurs agricole, du commerce, des services et de l'industrie). Ceux qui n'ont pas eu d'expérience professionnelle antérieure ont tendance à avoir une charge de travail plus lourde.

“ JE ME SUIS INSTALLÉ LES PIEDS SOUS LA TABLE. ”

IMA de moins de 40 ans qui intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement

Le mot des conseillers : L'organisation du travail est un point clé - Les installés ont besoin d'anticiper et de trouver un équilibre entre la vie professionnelle et personnelle. Le projet professionnel doit être en corrélation avec le projet personnel. Cette notion est très liée à la charge et au temps de travail ainsi qu'à l'organisation du travail. De bonnes conditions de travail, qui prennent notamment en compte la santé au travail, sont également nécessaires.



“ ÇA AIDE ET ÇA FORGE. ”

IMA de moins de 40 ans qui intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement, à propos des stages.

LE STAGE CHEZ UN VOISIN, ÇA M'A APPRIS DES CHOSES [...] SI JE N'AVAIS PAS FAIT LE BPREA, JE NE ME SERAIS PAS FORCÉ À ALLER TRAVAILLER CHEZ UN VOISIN.

NIMA, reprise HCF, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement, après 10 ans ingénieur informatique avec une formation BPREA, à propos du stage imposé.

4 / PLUS QUE LA PRODUCTION, LE CONTEXTE ET L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL INFLUENT SUR LA VIABILITÉ ET LA VIVABILITÉ

Les productions majoritairement choisies par les installés en Occitanie sont la viticulture, les grandes cultures, les bovins viande et les ovins/caprins (Voir le détail Figure 3).

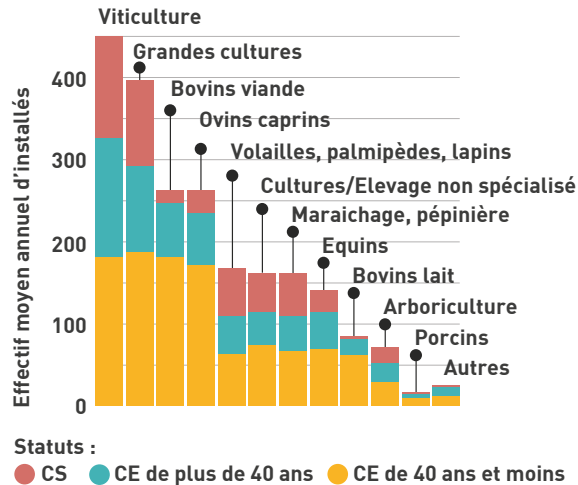


FIGURE 3 / Effectifs moyens annuels d'installés par ATEXA pour les cohortes 2009-2019, MSA.

Dans l'enquête en ligne et l'analyse Cerfrance, on observe peu de liens entre la production et les indicateurs de viabilité et de vivabilité. Les différences de résultats liées à la production sont plutôt dues à des impacts ponctuels du contexte (marché, situation sanitaire, météo...).

Les productions animales ont un impact plus important sur la vie personnelle.

“ ON N'A PAS PU PARTIR EN VACANCES CETTE ANNÉE CAR LES VÊLAGES SE SONT AVANCÉS. [...] C'EST PAS L'HOMME QUI PREND LA FERME, C'EST LA FERME QUI PREND L'HOMME. ”

IMA de moins de 40 ans qui intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement, en bovins viande.

Le mot des conseillers : Les filières peu représentées ou non organisées sur un territoire constituent une difficulté pour l'installé, car l'accompagnement est moins présent, l'entraide également, l'accès aux outils de production mutualisables peut être plus difficile, et les débouchés peuvent être plus restreints.

5 / S'IMPLIQUER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE ET LOCALE EST BÉNÉFIQUE POUR LA VIABILITÉ ET LA VIVABILITÉ DE L'EXPLOITATION

Dans l'enquête en ligne, les personnes qui ne participent pas à un groupement agricole ont globalement des prélèvements privés inférieurs à ceux qui y participent. De plus, les personnes non impliquées dans la vie locale (hors agricole) sont celles qui ont une charge de travail plus importante.

Dans les entretiens approfondis, il ressort le fait que l'implication dans la vie locale peut apporter un soutien à l'installé.

Cependant, les installés peuvent faire face à des difficultés d'intégration.

ON PASSAIT POUR LES HURLUBERLUS DU COIN [...] AU DÉPART, TOUT LE MONDE NOUS DONNAIT PERDANTS.

NIMA, 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement.

ILS M'ONT AIDÉ. [...] ON A TOUS BESOIN DES AUTRES. [...] DÉJÀ S'IL N'Y A PAS DE CUMA DANS UN COIN, ÇA COMMENCE MAL !

NIMA de moins de 40 ans, reprise HCF, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement, Président de la CUMA locale, a été soutenu lors de son installation par ses voisins agriculteurs.

Le mot des conseillers : Les installés ont besoin de liens sociaux et d'éviter l'isolement. L'entourage est nécessaire au niveau professionnel via l'intégration à des groupes d'agriculteurs pour profiter des partages d'expériences, dialoguer entre agriculteurs, mais aussi au niveau de la vie locale non agricole. De façon plus large, l'intégration des installés dans leur territoire est perçue comme une nécessité. L'acceptation et la reconnaissance de leur activité par le voisinage large en sont des éléments importants. L'intégration des agriculteurs dans les réseaux professionnels et locaux est un moyen d'accéder aux ressources, aux informations et aux services utiles à leur vie professionnelle et personnelle.

6 / L'ACCOMPAGNEMENT FAVORISE UNE MEILLEURE VIABILITÉ ET VIVABILITÉ

Dans l'enquête en ligne, les personnes qui ont souscrit à un contrat d'accompagnement, ont réalisé au moins une formation post-installation ou ont bénéficié d'un suivi post-installation ont tendance à avoir des revenus plus élevés que les personnes qui n'ont pas fait appel à ces accompagnements.



[LE CONSEILLER] M'A DONNÉ DU COURAGE POUR AFFRONTER LA SUITE DU DIPLÔME [...] SANS LUI J'AURAI PEUT ÊTRE FINI SEULEMENT SALARIÉ AGRICOLE ET PAS AGRICULTEUR INDIVIDUEL.

IMA en création, ATP, de plus de 40 ans, accompagné après plusieurs expériences professionnelles, une reconversion avec un diplôme BPREA : l'accompagnement a été déterminant.

Il ressort également que l'accompagnement peut compenser certaines difficultés que les NIMA rencontrent (commercialisation, financement, insertion dans le milieu professionnel...) et rapprocher leur situation de celle des IMA, sauf pour le foncier dont l'accès reste moins difficile quand on est d'origine agricole.

Certains installés parlent aussi des freins pour solliciter un accompagnement ou des formations. Cela peut provenir de l'inadéquation de l'offre avec les attentes et les besoins.



CELA NE CONCORDAIT PAS À MA PETITE ENTREPRISE.

NIMA, plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement (pluriactif) exprime des difficultés à trouver un accompagnement adapté à son projet.



J'AIMERAI BIEN TROUVER DES FORMATIONS, J'AI PAS TROP LE TEMPS DE M'Y PENCHER DESSUS... LE PROBLÈME C'EST QU'ON N'EST PAS UNE ZONE AVEC BEAUCOUP DE MARAÎCHERS, C'EST PLUS DIFFICILE À TROUVER, C'EST PLUS RARE.

IMA, de moins de 40 ans, qui reprend la ferme familiale en tant qu'ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement qui développe une activité maraîchage.



TU SENS QUE TU N'ES PAS BON SUR UN TRUC ET TU AS JUSTE À SOLLICITER UNE FORMATION [...] ELLES SONT GRATUITES.

NIMA, moins de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement.



D'autres installés expriment également leur désintérêt pour les formations.



JE N'AI PAS LE TEMPS, ÇA ME DIT RIEN, JE SUIS AUTODIDACTE.

NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement, à propos des formations.

Le mot des conseillers : L'accompagnement est un facilitateur d'intégration : il existe de nombreux services dans les structures agricoles : chèques conseils, renseignements ponctuels... qui permettent d'informer facilement les installés. L'implication dans des groupements agricoles facilite l'insertion. Pour surmonter le sentiment d'isolement, les installés peuvent faire appel à un accompagnement psychologique (pris en charge par la MSA).

L'accompagnement est un facilitateur pour optimiser le système. Il existe des formations et des ressources sur l'organisation du temps, la gestion vie professionnelle et personnelle (Association Tarnaise Agriculture de Groupe ATAG, MSA, Chambres d'agriculture...). Des actions sociales existent, notamment le dispositif « Aide au répit » proposé par la MSA pour les agriculteurs en situation d'épuisement professionnel. Des protocoles et aménagements peuvent être mis en place pour améliorer l'ergonomie au travail. La MSA aborde également la question de l'accès aux loisirs et aux vacances pour sensibiliser à l'équilibre vie personnelle / professionnelle. Il existe aussi des outils d'aide à la décision pour mieux évaluer la situation dans le but de l'améliorer (par exemple la calculatrice temps de travail des Chambres d'agriculture).

7 / LES AIDES FINANCIÈRE À L'INSTALLATION FAVORISENT UNE MEILLEURE VIABILITÉ MAIS IMPLIQUENT UNE CHARGE DE TRAVAIL PLUS LOURDE

Les personnes qui ont bénéficié des aides à l'installation sont globalement plus satisfaites de leur revenu que celles n'ayant pas eu d'aides. Par contre ces personnes ont aussi tendance à être plus exposées à une charge de travail plus lourde.

Les exigences sur la construction du projet, notamment via l'étude économique exigée pour bénéficier des aides obligent à avoir un raisonnement sur les investissements en lien avec les choix techniques. Dans l'analyse des données Cerfrance, cela se traduit par une meilleure efficacité économique.

Certains installés ne sollicitent pas les aides à l'installation compte tenu des conditions qui y sont liées.

**LES PRIMES D'INSTALLATION (...)
NE SONT PAS FORCÉMENT
INTÉRESSANTES AU REGARD DES
CONTRAINTES QU'ILS NOUS IMPOSENT.**

IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement : pour lui, il n'y avait pas de nécessité à demander des aides et la charge administrative liées aux aides est trop lourde.

**JE N'ÉTAIS PAS ÉLIGIBLE AUX AIDES
CAR JE N'AI PAS DE FORMATION
AGRICOLE.**

NIMA, moins de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement

Cohérence entre objectifs et moyens mis en oeuvre : une clef de réussite



Au moment de l'élaboration du projet d'installation, il paraît primordial d'équilibrer les choix techniques (productions, volume, modes de commercialisation, diversification, valorisation) avec les charges, en prenant en compte les aspects de vivabilité, et d'avoir une vraie stratégie d'entreprise.

L'analyse des données Cerfrance montre qu'il est nécessaire de respecter des équilibres techniques, économiques et financiers afin de viser l'efficacité des moyens de production et des dépenses. L'efficacité passe par une maîtrise technique et une optimisation des frais de structure.

La stratégie des dirigeants est essentielle et repose sur trois piliers : Viable (équilibres économiques et financiers), Vivable (équilibre vie professionnelle et personnelle), Vital (choix de vie).

Le mot des conseillers : Les installés ont besoin de **compétences dans trois grands domaines : Pilotage d'exploitation, Commercial, Technique**. Afin de soutenir les installés dans l'acquisition de compétences, plusieurs moyens sont mobilisables : la formation professionnelle, l'insertion professionnelle dans les réseaux professionnels (de filière, d'OPA, de CUMA, de coopératives ou privés), l'accompagnement et le conseil.

La maîtrise du système est en lien avec la vision stratégique de l'entreprise : le chef d'exploitation doit construire un système en cohérence avec ses objectifs et compétences. Les agriculteurs ont souvent besoin de deux à cinq ans après l'installation pour trouver un modèle économique qui fonctionne en rythme de croisière. Les installés ont besoin de s'adapter aux marchés et aux aléas afin de pérenniser leur exploitation. Il est nécessaire de pouvoir sécuriser les productions faces aux aléas climatiques et aux fluctuations du marché, en anticipant la gestion des risques.

Il faut être capable d'adapter le projet à la situation, avoir du temps pour questionner les choix initiaux, connaître les perspectives d'évolution possibles, pouvoir faire évoluer le projet et ainsi mettre en place une stratégie globale.

Perspectives

Cette étude apporte des connaissances sur la situation des agriculteurs dans les premières années qui suivent leur installation et sur les facteurs qui influencent la viabilité et la vivabilité de leur projet. Le rapport d'étude complet présente ces clefs de compréhension sur les installés de manière approfondie.

L'étude a permis de partager et d'échanger sur ces constats entre tous les partenaires impliqués. Ces résultats ont vocation à être valorisés par les acteurs de l'installation afin d'améliorer les accompagnements proposés aux porteurs de projet et aux agriculteurs récemment installés, ils sont également destinés à alimenter les réflexions des pouvoirs publics pour adapter les politiques d'accompagnement de l'installation.

LIENS ET RÉFÉRENCES

- Rapport Etude sur le devenir des installés en Occitanie, Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie (CRAO), 2022 : <https://tinyurl.com/55trpbv7>
- Données Mutualité Sociale Agricole (MSA), Traitement Observatoire du Développement Rural – Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (ODR-INRAE) et Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie (CRAO), 2003-2019.
- Installation Transmission en bref – Observatoire Régional Occitanie, 2021 : <https://tinyurl.com/yp8rsx3c>

ABRÉVIATIONS

ATP	Agriculteur à Titre Principal
ATS	Agriculteur à Titre Secondaire
BPREA	Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole
CE	Chef d'Exploitation
CF	Cadre Familial
CS	Cotisant Solidaire
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
HCF	Hors Cadre Familial
IMA	Issu du milieu agricole
MSA	Mutualité Sociale Agricole
NIMA	Non issu du milieu agricole



TRAITEMENT DES DONNÉES ET RÉDACTION



Annabel Fourcade,
Samia Lay,
Nelly Dubosc,
Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie

CONCEPTION GRAPHIQUE



Aurore Antognolot
Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie

CRÉDITS PHOTOS



Marc Ginot
Freepik
Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie
Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle

Etude menée en 2021-2022 par la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, financée par le Conseil Régional Occitanie, la DRAAF Occitanie et la CRA Occitanie, menée en partenariat avec ARDEAR Occitanie, Jeunes agriculteurs Occitanie, France active Occitanie (MPA et Airdie), ADA Occitanie, Cerfrance Occitanie, SAFER Occitanie, FRCUMA Occitanie, ARC MSA Occitanie et avec l'appui de Cécile GAZO doctorante en sociologie (ENSAT)



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

